

## SANTÉ

### ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

#### Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

#### **Décision du 18 septembre 2014 désignant un administrateur provisoire au centre hospitalier de Briançon**

NOR : AFSH1430697S

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 6143-3-1 ;

Vu la décision n° 2014 206-04 du directeur général de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur du 25 juillet 2014 relative au placement sous administration provisoire du centre hospitalier de Briançon ;

Vu la décision de la ministre des affaires sociales et de la santé du 28 juillet 2014 désignant les administrateurs provisoires du centre hospitalier de Briançon,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Il est mis fin aux fonctions de M. Christian CAHUT à compter du 22 septembre 2014.

#### Article 2

M. Claude DAGORN, directeur d'hôpital hors classe, est désigné pour assurer l'administration provisoire du centre hospitalier de Briançon pour une durée de six mois renouvelable à compter du 22 septembre 2014, en remplacement de M. Christian CAHUT.

#### Article 3

Pendant la période de l'administration provisoire, en cas d'empêchement de M. Pierre-Charles PONS, les attributions de directeur de l'établissement sont assurées par M. Claude DAGORN.

#### Article 4

La présente décision est notifiée au président du conseil de surveillance du centre hospitalier de Briançon ainsi qu'au directeur général de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

#### Article 5

La présente décision entrera en vigueur le 22 septembre 2014 et sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait à Paris, le 18 septembre 2014.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le chef de service,*  
*adjoint au directeur général de l'offre de soins,*  
F. FAUCON